

IFAPO - AMMAN

F. VILLENEUVE
Fouilles de Khirbet edh-Dharih

FOUILLE DU PODIUM DU TEMPLE NABATEEN

15 juin - 31 juillet 87

par

A. CHAMBON , J. HUMBERT
& R. de la NOUE Arch.



1987	Altitude	Localisation	Observations
01	699.25	IV.30	pierra 3.001
			Alignement X
			(cf. 1907 & 1908)
44	703.70	0IV.69	Sommet du Podium
			avant la fouille
185	701.43	0IV.72	
186	702.23	.61	
187	704.53	0IV.60	
188	.43	0V.71	
189	706.56	.32	
190	701.50	.82	
191	.33	.84	
192	699.85	.75	
193	700.08	.84	
195	701.63	0V.59	
196	699.00	.3	
197	.00	0V.31	
198	698.70	.83	

Relevé DH87 S3-01

Ech.: 1/500°

Plan de situation du chantier du temple Nabatéen établi à partir du plan d'ensemble au 1/500° 1985, Partie 1.

- A Tombe bédouine (cf. DH87 S3-02)
- B id id
- C Abside id
- D Tombe bédouine recouverte par la rampe
- E Tas de pierres sculptées provenant de la fouille du Podium 1987
- F Inhumation des squelettes provenant des deux tombes bédouines installées au sommet du Podium (cf. DH87 S3-03).
- G Tas de pierres sculptées (Larché 1985)
- H Accès au coté Nord du temple pour véhicules de tous genres.
- J Tombes bédouines
- P Alignement de pierres provenant pour la majeure partie d'entre-elles, de la moitié Est du Podium et faisant vraisemblablement partie du mur du couloir Est.

Superficie des parcs à pierres : P1 28m², P2 70m², P3 83m², P4 115m².

Photos.
105-4, 9-11, 13-22, 25. 116-7,8. 132-9 à 15.

Relevé des cotes en altitude absolue.

1985				1987			
n°	Altitude	Localisation	Observations	n°	Altitude	Localisation	Observations
318	701.50	CV.94		01	699.25	DV.30	pièce 3.001
319	.50	.74					Alignement K
320	700.00	.44					(cf. DH87 S3-01bis)
321	699.90	.42		44	703.70	CIV.69	Sommet du Podium
322	.90	.41					avant la fouille.
334	702.40	DV.44		185	701.43	CV.72	
335	703.50	.55		186	702.23	.61	
337	699.10	.20	Alignement K	187	703.53	CIV.80	
338	700.40	.40	id	188	.43	CV.71	
339	702.70	.59		189	702.68	.82	
340	.50	.57		190	701.50	.82	
341	.30	.56		191	.53	.84	Mur E. du temple
				192	699.85	.95	
				193	700.00	.84	
				195	701.65	DV.59	
				196	699.00	.9	
				197	.00	CV.97	
				198	698.70	.66	

Inventaire des pierres
n° 3.001-008, 3.010, 3.036, 3.260.

VOIR DEPLIANT 1. EN FIN DE DOSSIER

Relevé DH87 S3-01bis

Ech.: 1/500°

Etat du parc à pierres avant son aménagement.

Les alignements de pierres M et L (vraisemblablement travail bédouin) furent démontés et servirent de matériau pour la construction de la rampe.

La grosse pierre 3.260 en M fut trainée jusqu'en bordure de chantier (cf. DH87 S3-01 en DV.9).

L'alignement K vestige d'un mur construit en pierres de taille, fut soit déplacé (pierres 3.001, 02, 03), soit enterré pour laisser un passage de 4m de large, accessible au camion-grue

Les points cotés 334, 335, 337-341, ainsi que le tracé qui les relie ont été repris du plan d'ensemble au 1/500°, Partie 1 de 1985.

Photos.

105-1 à 3, 5, 12.

Relevé des cotes en altitude absolue.

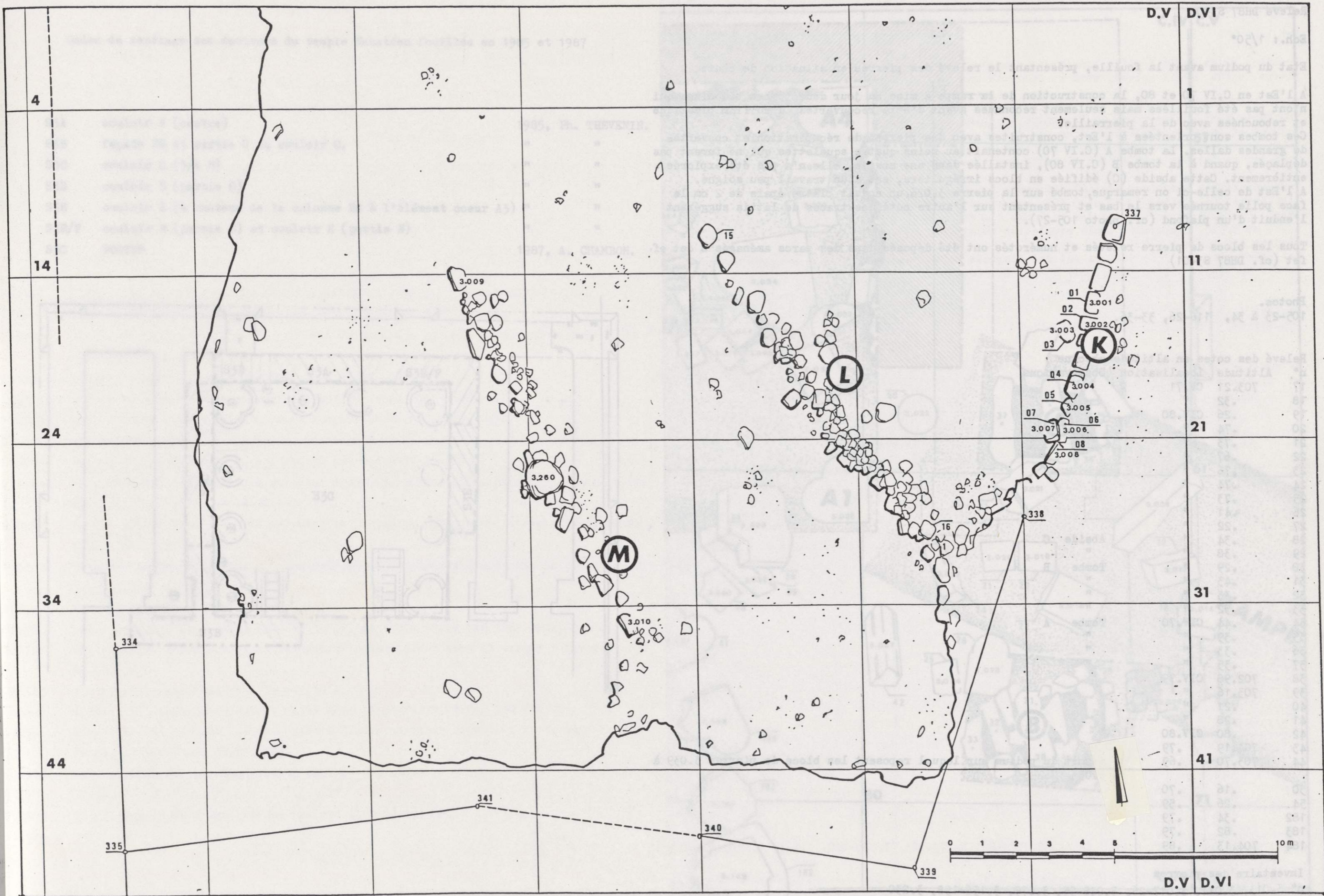
1985

n°	Altitude	Localisation	Observations
334	702.40	DV.44	
335	703.50	.55	
337	699.50	.20	Alignement K
338	700.40	.39-40	
339	702.70	.59	
340	.50	.57-58	
341	.50	.56	

1987

n°	Altitude	Localisation	Observations
01	699.25	DV.30	Alignement K
02	.75	"	"
03	.55	"	"
04	.85	"	"
05	.81	"	"
06	.85	"	"
07	.97	"	"
08	700.07	DV.39	"
15	699.75	.18	Alignement L
16	700.55	.39	"

Inventaire des pierres
n° 3.001-010, 3.260.



Relevé DH87 S3-01bis

Relevé DH87 S3-02

Ech.: 1/50°

Etat du podium avant la fouille, présentant le relevé des pierres en situation de chute.

A l'Est en C.IV 70 et 80, la construction de la rampe a mise au jour deux tombes bédouines qui n'ont pas été fouillées mais seulement reconnues avant d'être recouvertes d'un film plastique et rebouchées avec de la pierraille.

Ces tombes sont orientées à l'Est, construites avec des pierres de récupération et couvertes de grandes dalles. La tombe A (C.IV 70) contenait au moins quatre squelettes qui ne furent pas déplacés, quand à la tombe B (C.IV 80), installée dans une abside, elle n'a pas été explorée entièrement. Cette abside (C) édiflée en blocs irréguliers, est d'un travail peu soigné.

A l'Est de celle-ci on remarque, tombé sur la pierre 3.026, un enduit plâtré épais de 2 cm la face polie tournée vers le bas et présentant sur l'autre coté des traces de lattis suggérant l'enduit d'un plafond (cf. photo 105-27).

Tous les blocs de pierre relevés et numérotés ont été déposés dans des parcs aménagés à cet effet (cf. DH87 S3-01)

Photos.

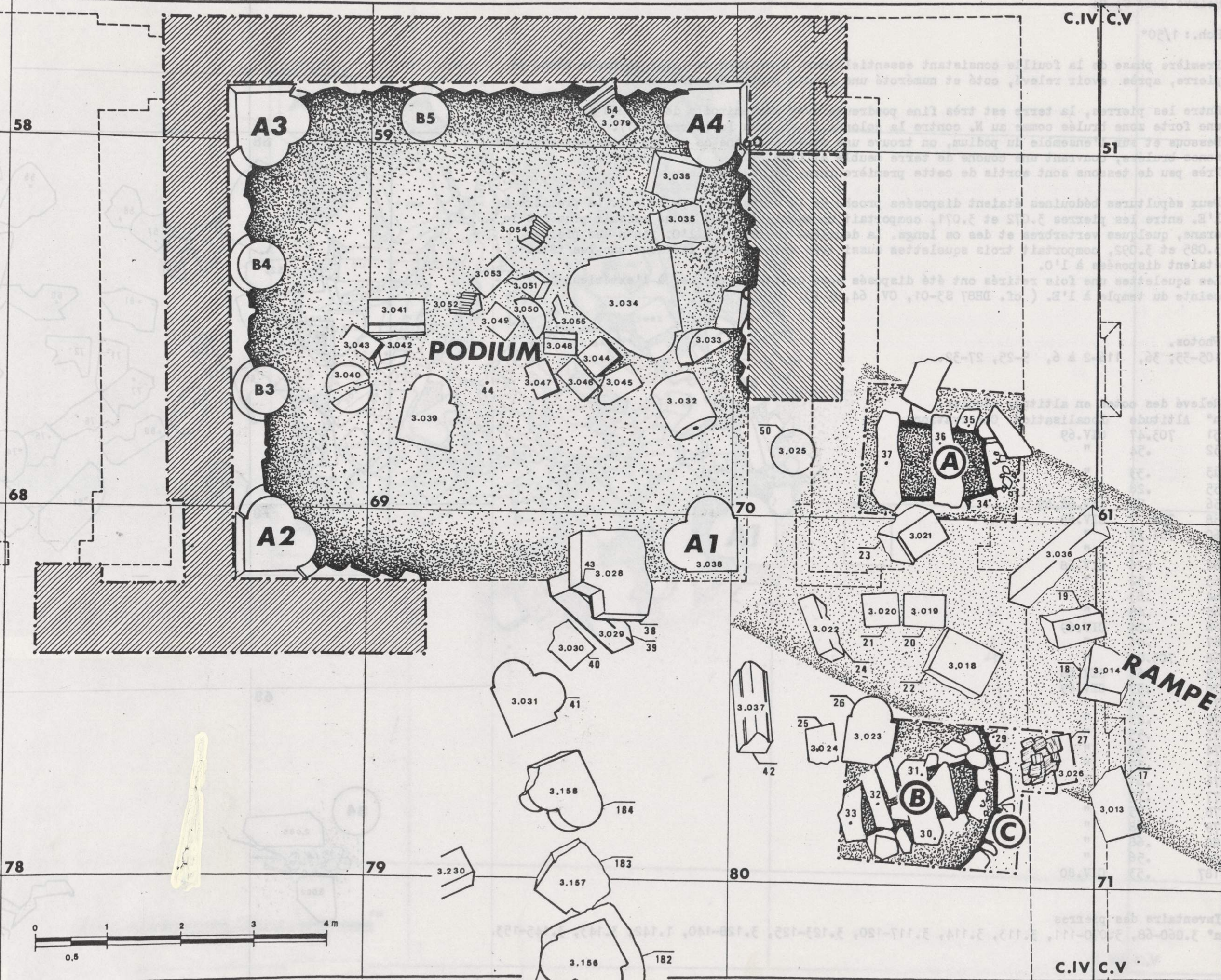
105-23 à 34, 116-26, 33-36.

Relevé des cotes en altitude absolue

n°	Altitude	Localisation	Observations
17	703.21	CV.71	
18	.32	"	
19	.26	CIV.80	
20	.74	"	
21	.73	"	
22	.67	"	
23	.76	"	
24	.74	"	
25	.73	"	
26	.41	"	
27	.22	"	
28	.34	"	Abside C
29	.38	"	"
30	.29	"	Tombe B
31	.43	"	"
32	.33	"	"
33	.52	"	"
34	.44	CIV.70	Tombe A
35	.39	"	"
36	.33	"	"
37	.35	"	"
38	702.98	CIV.79	
39	703.16	"	
40	.21	"	
41	.28	"	
42	.80	CIV.80	
43	704.19	.79	
44	703.70	.69	Sommet du podium sur lequel reposent les blocs de pierres 3.039 à 3.055.
50	.16	.70	
54	.26	.59	
182	.34	.79	
183	.82	.79	
184	704.13	.89	

Inventaire des pierres

n° 3.013, 3.014, 3.017-26, 3.028-55, 3.079, 3.156-158, 3.230

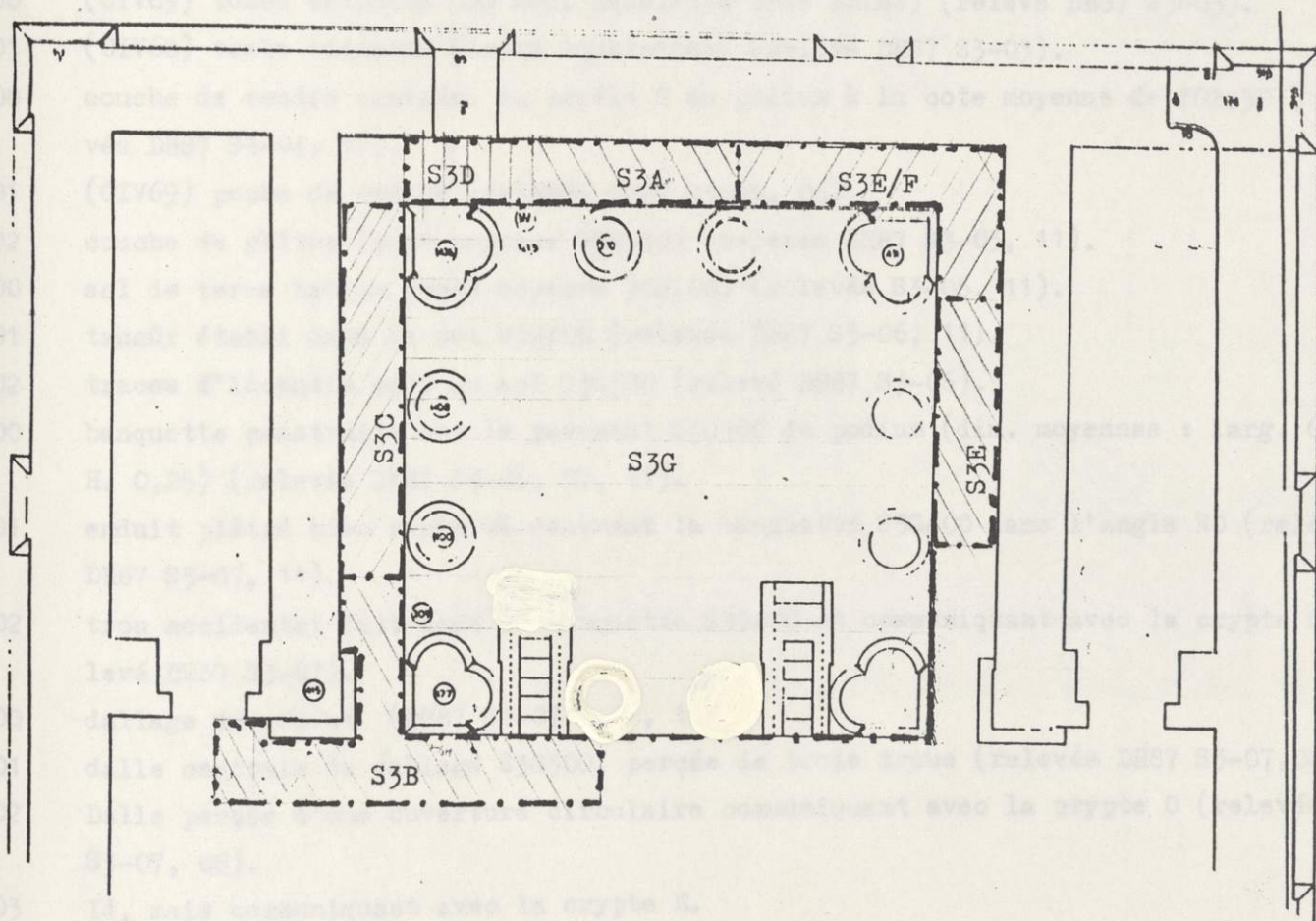


---limite de fouille, - - - - - relevé LARCHÉ, // fouille P. THEVENIN (1985), // sondage partiel P. THEVENIN (1985). Relevé DH87 S3-02

Archives de la Maison Archéologie & Ethnologie René-Ginouvès.
 TOUS DROITS RESERVES. Reproduction strictement réservée à un usage privé.

Codes de repérage des secteurs du temple Nabatéen fouillés en 1985 et 1987

S3A	couloir N (centre)	1985, Ph. THEVENIN.
S3B	façade SO et partie S du couloir O.	" "
S3C	couloir O (3/4 N)	" "
S3D	couloir N (partie O)	" "
S3E	couloir E (à hauteur de la colonne B8 à l'élément coeur A3)	" "
S3E/F	couloir N (partie E) et couloir E (partie N)	" "
S3G	PODIUM	1987, A. CHAMBON.



SEQUENCE STRATIGRAPHIQUE

De la fouille du podium nous relevons cinq couches stratigraphiques principales (DH87 S3-11).

- 1 S3G1 Tombes bédouines (relevé DH87 S3-03)
- 2 S3G2 Destruction du monument (relevés DH87 S3-02 à 06)
- 3 S3G3 Occupation avec sol de terre battue (relevé DH87 S3-06)
- 4 S3G4 Occupation avec construction de la banquette (relevés DH87 S3-06, 07).
- 5 S3G5 Etat initial du monument (relevé DH87 S3-07).

- S3G100 (CIV69) tombe bédouine (un seul squelette très abîmé) (relevé DH87 S3-03).
- S3G101 (CIV68) tombe bédouine (trois squelettes) (relevé DH87 S3-03).
- S3G200 couche de cendre couvrant la partie N du podium à la cote moyenne de 702,50 (relevés DH87 S3-04, 11).
- S3G201 (CIV69) poche de cendre (relevés DH87 S3-05, 06).
- S3G202 couche de plâtre (cote moyenne 703,40) (relevés DH87 S3-03, 11).
- S3G300 sol de terre battue (cote moyenne 702,00) (relevés S3-06, 11).
- S3G301 tannûr établi dans le sol S3G300 (relevés DH87 S3-06, 11).
- S3G302 traces d'incendie au S du sol S3G300 (relevé DH87 S3-06).
- S3G400 banquette construite sur le pavement S3G500 du podium (dim. moyennes : larg. 0,95; H. 0,25) (relevés DH87 S3-06, 07, 11).
- S3G401 enduit plâtré bien conservé couvrant la banquette S3G400 dans l'angle NO (relevés DH87 S3-07, 11).
- S3G402 trou accidentel fait dans la banquette S3G400 et communiquant avec la crypte 0 (relevé DH87 S3-07).
- S3G500 dallage du podium (DH87 S3-07 à 09, 11).
- S3G501 dalle centrale du dallage S3G500, percée de trois trous (relevés DH87 S3-07, 08).
- S3G502 Dalle percée d'une ouverture circulaire communiquant avec la crypte 0 (relevés DH87 S3-07, 08).
- S3G503 Id, mais communiquant avec la crypte E.
- S3G504 rainure E/O de section carrée faite dans le pavement S3G500 (DH87 S3-07, 08).
- S3G505 rigole à fond arrondi de direction E/O avec un retour vers le S faite dans le pavement S3G500 (DH87 S3-07, 08).
- S3G506 trou carré E peu profond (relevé DH87 S3-07, 08).
- S3G507 " " 0 " " "
- S3G508 petit trou carré E peu profond (relevé DH87 S3-07, 08).
- S3G509 " " " 0 " " "

Relevé DH87 S3-03 Couches 1 (DH87 S3G1) et 2 (DH87 S3G2)

Ech.: 1/50°

Première phase de la fouille consistant essentiellement à retirer les très nombreux blocs de pierre, après avoir relevé, coté et numéroté une grande partie d'entre eux.

Entre les pierres, la terre est très fine poudreuse avec par endroits des poches de cendre ou une forte zone brûlée comme au N. contre la colonne B5 et sous la pierre 3.117.

Dessous et sur l'ensemble du podium, on trouve une épaisse couche de plâtre alternant avec des zones brûlées, couvrant une couche de terre meuble et fine.

Très peu de tessons sont sortis de cette première phase de la fouille.

Deux sépultures bédouines étaient disposées proche de la surface à même le sol. La première à l'E. entre les pierres 3.072 et 3.071, comportait un squelette dont il ne restait plus que le crane, quelques vertèbres et des os longs. La deuxième installée à l'O. entre les pierres 3.085 et 3.092, comportait trois squelettes aussi très abimés. Dans les deux cas les têtes étaient disposées à l'O.

Les squelettes une fois retirés ont été disposés sous un tas de pierres à l'extérieur de l'enceinte du temple à l'E. (cf. DH87 S3-01, CV. 64,65 F).

Photos.

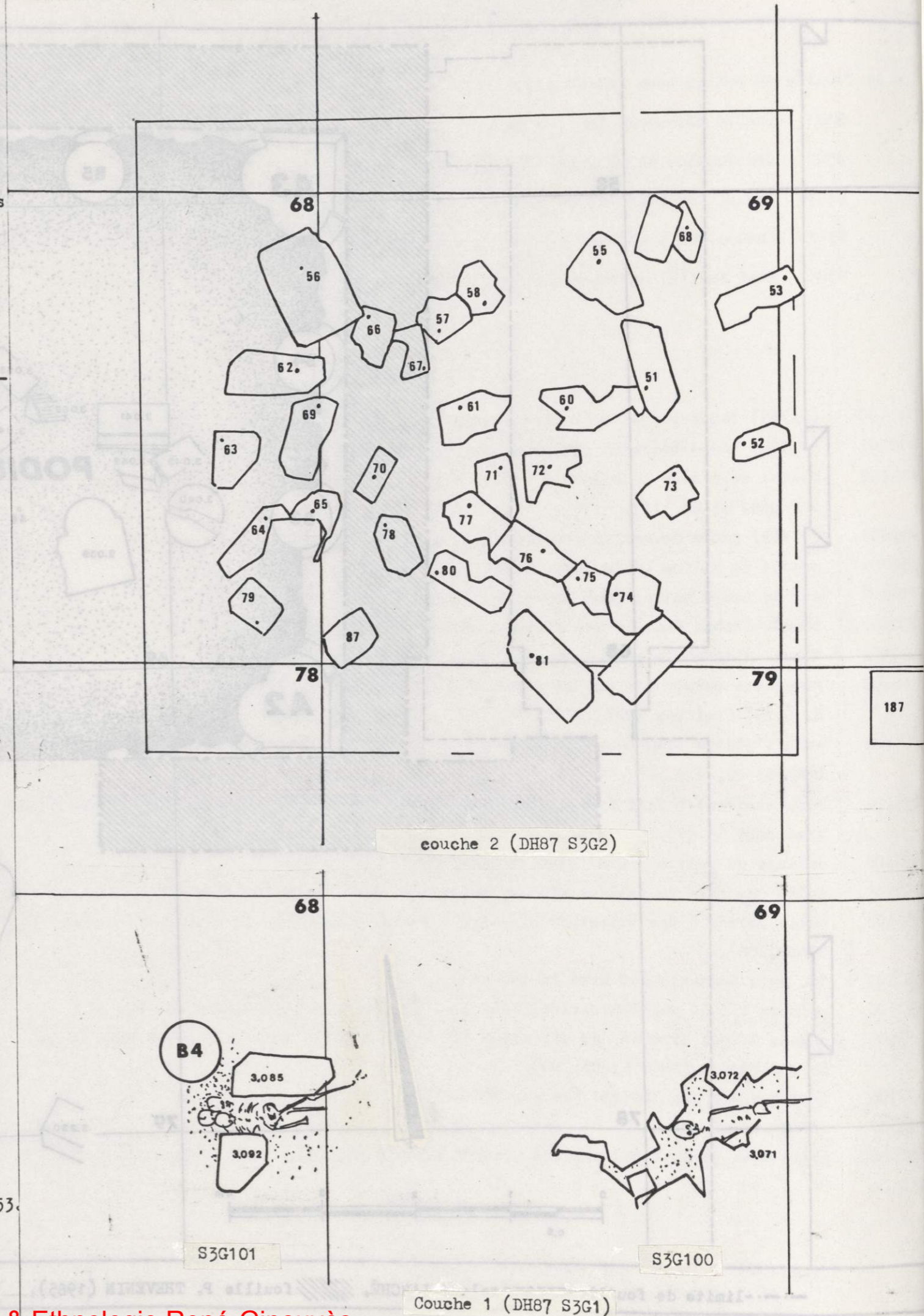
105-35, 36, 116-2 à 6, 9-25, 27-32.

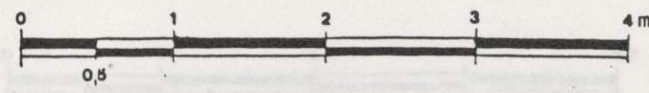
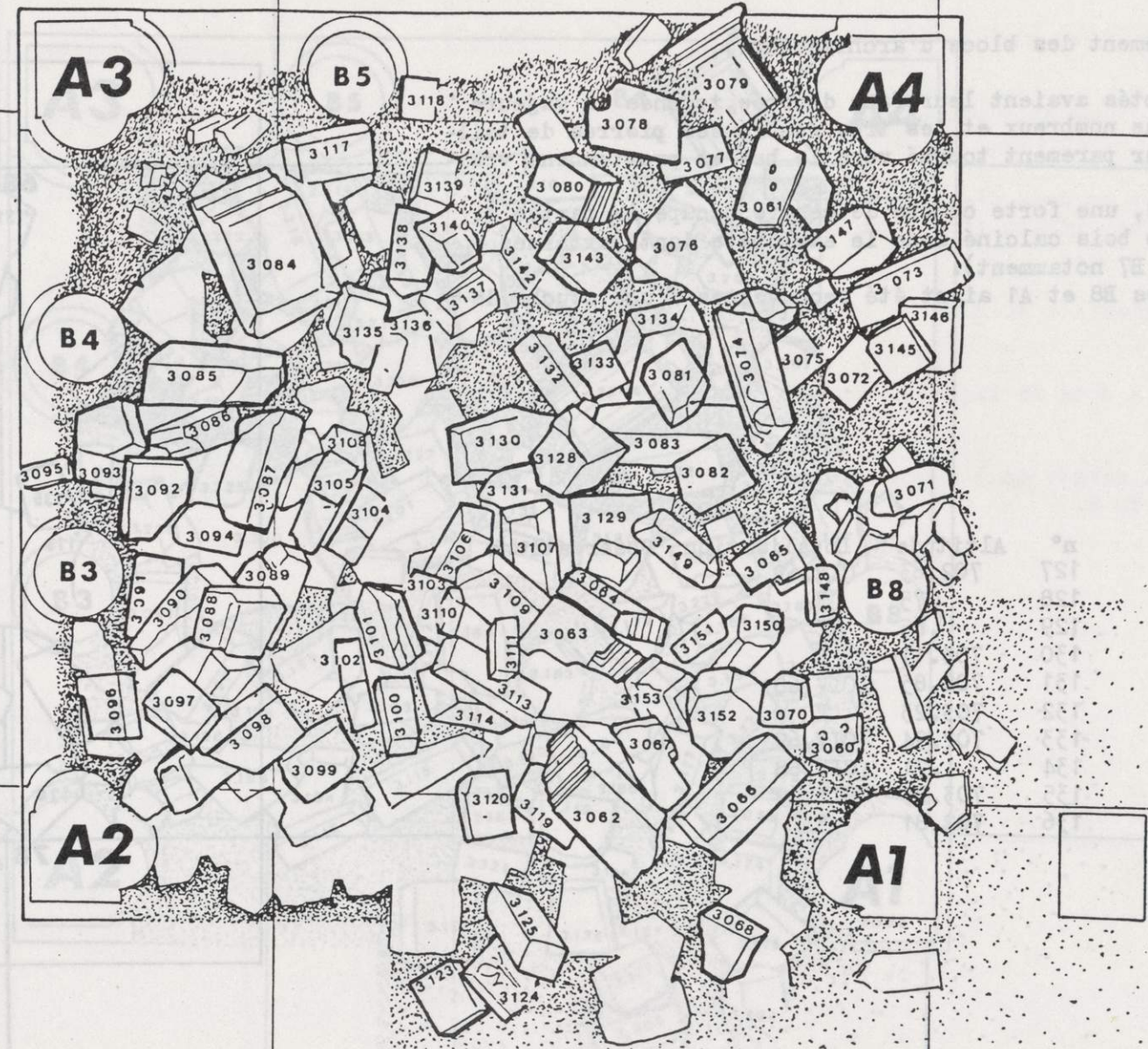
Relevé des cotes en altitude absolue.

n°	Altitude	Localisation	Observations
51	703.47	CIV.69	
52	.54	"	
53	.33	"	
55	.28	"	
56	.70	CIV.68,69	
58	702.77	CIV.69	
60	703.27	"	
61	.17	"	
62	.76	CIV.68	
63	.52	"	
64	.63	"	
65	.48	"	
66	.24	CIV.69	
67	.01	"	
68	703.00	"	
69	.67	CIV.68	
70	.37	CIV.69	
71	.43	"	
72	.21	"	
73	.55	"	
74	.34	"	
75	.35	"	
76	.61	"	
77	.77	"	
78	.75	"	
79	.68	"	
80	.68	"	
81	.56	"	
187	.53	CIV.80	

Inventaire des pierres

n° 3.060-68, 3.070-111, 3.113, 3.114, 3.117-120, 3.123-125, 3.128-140, 1.142, 3.143, 3.145-153.





DH87 S3G2 terre.

couche 2 (DH87 S3G2) Relevé DH87 S3-03

Ech.: 1/50°

Deuxième phase de la fouille (suite du dégagement des blocs d'architecture).

Si lors du travail précédent, les blocs sculptés avaient leur face décorée tournée en majeure partie vers le haut, maintenant, ceux-ci moins nombreux et les très nombreuses pierres de taille de dimensions moyennes ou petites, ont leur parement tourné vers le bas et proviennent vraisemblablement du mur longeant le couloir E.

Sous la terre meuble et fine (cf. DH87 S3-03), une forte couche de cendre occupe la partie N. du podium avec des traces et des fragments de bois calciné sous le stylobate dont certaines pierres sont éclatées par le feu (sous B5 et B7 notamment).

Il semble que par endroit la base des colonnes B8 et A1 aient été recouvertes d'une couche de plâtre.

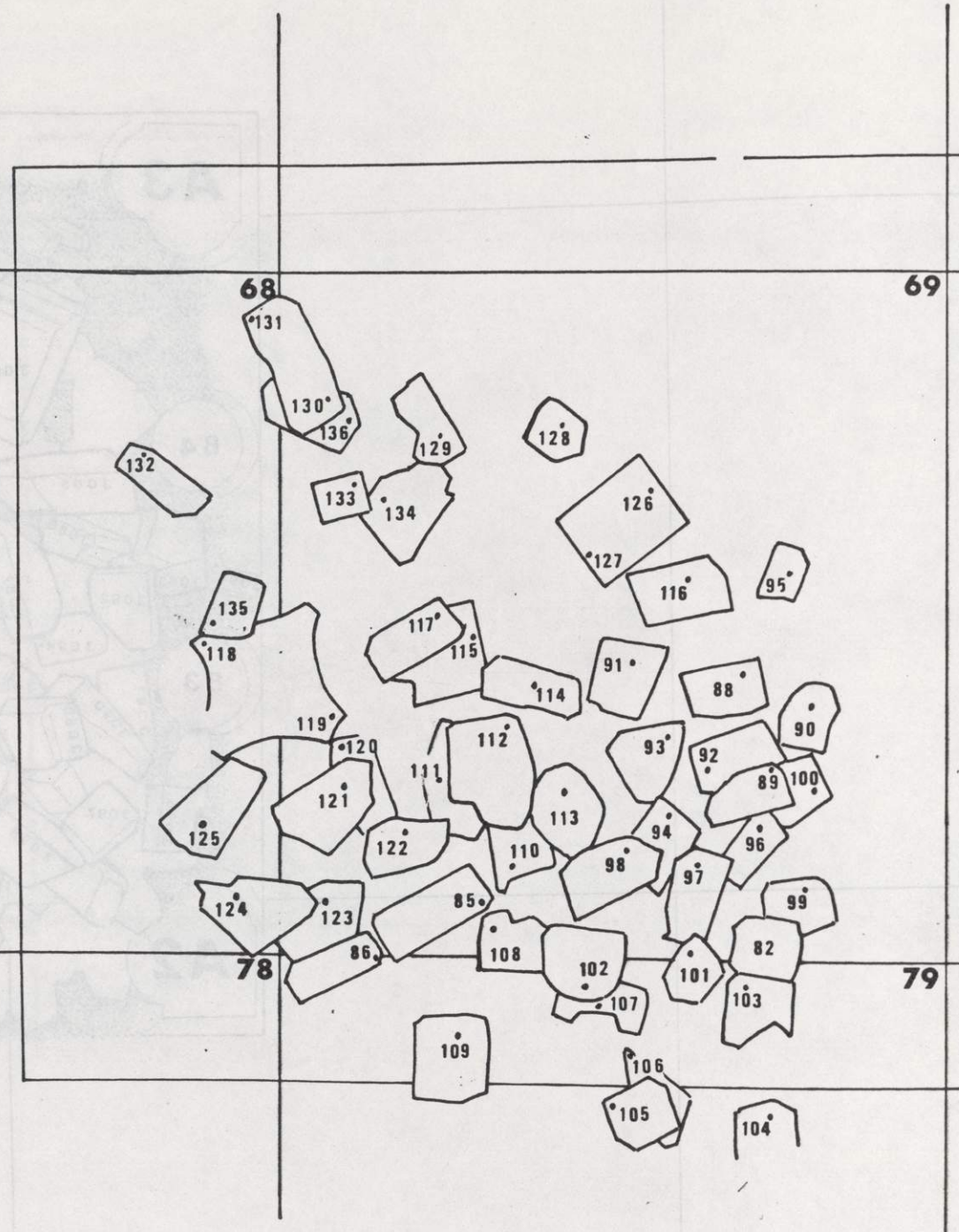
Peu de tessons.

Photos.

130-0, 2-5, 7-9, 11, 13.

Relevé des cotes en altitude absolue.

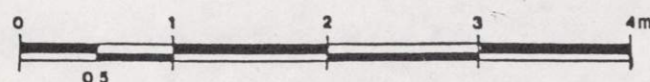
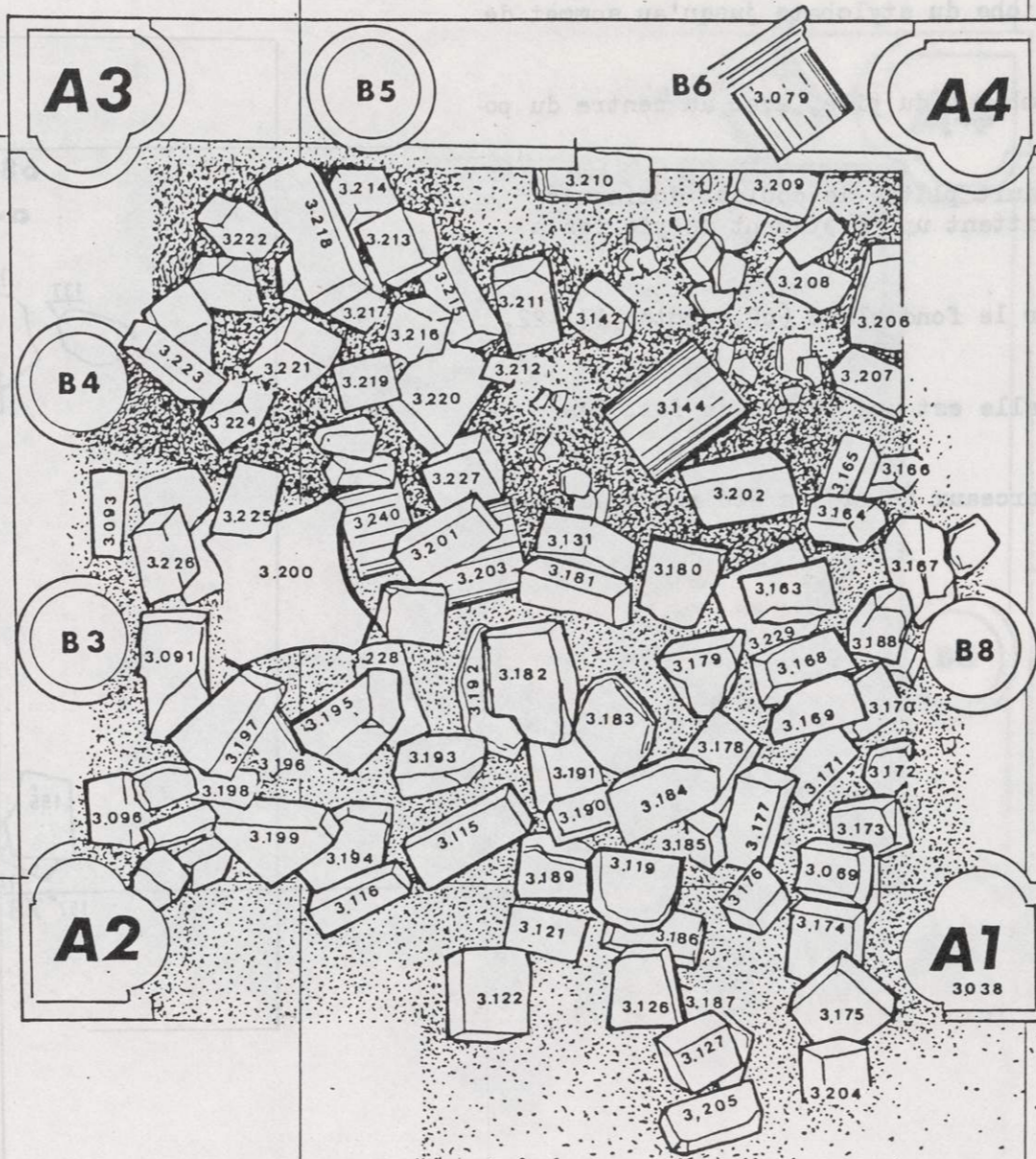
n°	Altitude	Localisation	Observations.	n°	Altitude	Localisation	Observations
82	702.97	CIV.69		127	702.63	CIV.69	
85	.88	"		128	.75	"	
86	.51	CIV.79		129	.65	"	
88	703.03	CIV.69		130	703.11	"	
89	.11	"		131	702.85	CIV.68	
90	.15	"		132	703.23	"	
91	702.97	"		133	702.94	CIV.69	
92	703.07	"		134	.71	CIV.68	
93	.09	"		135	703.25	CIV.69	
94	702.85	"		136	702.81	"	
95	.75	"					
96	.79	"					
97	.88	"					
98	703.09	"					
99	702.94	"					
100	.91	"					
101	.84	CIV.79					
102	703.10	"					
103	702.80	"					
104	703.10	"					
105	.17	"					
106	702.68	"					
107	.73	"					
108	.73	CIV.69					
109	.67	CIV.79					
110	.51	CIV.69					
111	.77	"					
112	703.08	"					
113	702.82	"					
114	703.12	"					
115	702.65	"					
116	.57	"					
117	.99	"					
118	703.20	CIV.68					
119	702.94	CIV.69					
120	.84	"					
121	703.26	"					
122	702.96	"					
123	.71	CIV.68					
124	.86	"					
125	703.34	"					
126	702.76	CIV.69					

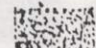



Inventaire des pierres

n° 3.038, 3.069, 3.079, 3.091, 3.093, 3.096, 3.115, 3.116, 3.119, 3.121, 3.122, 3.126, 3.131, 3.142, 3.144, 3.164-229, 3.240.

C.IV C.V



 terre,
  couche de cendre. S3G200

Couche 2 (DH87 S3G2) Relevé DH87 S3-04

Relevé DH87 S3-05 Couche 2 (DH87 S3G2)

Ech.: 1/50°

Troisième phase de la fouille allant du dessous de la corniche du stylobate jusqu'au sommet de la banquette (aux environs de la cote 702.10).

La terre est de couleur légèrement jaunâtre, fine et ressemble à du pisé, avec au centre du podium une grande et profonde poche de cendre. (S3 G22)

- a en partie sous la corniche du stylobate : un amas d'enduit plâtré de couleur dominante blanche avec des traits rouge et noir. Ces enduits immittent un revêtement de pierres à bossages.
- b même type d'enduit que a mais avec un graffiti noir sur le fond blanc (cf. photos 131-22, 23).
- c Fragment de colonnette cannelée en stuc à coté de laquelle est une pointe de fer. Ces deux objets sont à la cote 702.37

Dans la partie SE, la base de la colonne B7, cassée en 3 morceaux (3.245) a été projetée loin de son emplacement d'origine, en direction du S.

Peu de tessons.

Photos.

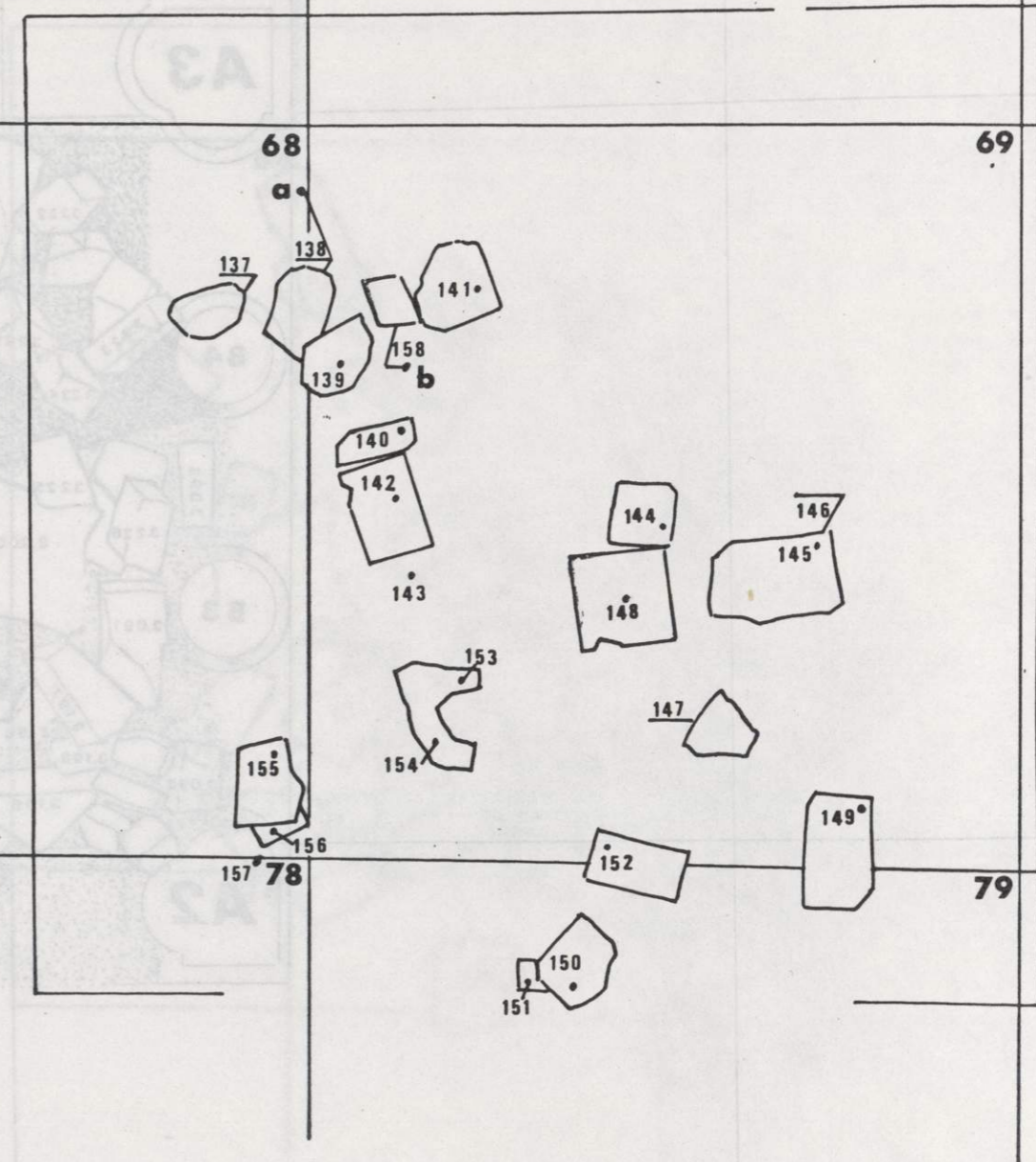
130-12, 14 131-00, 0, 22, 23.

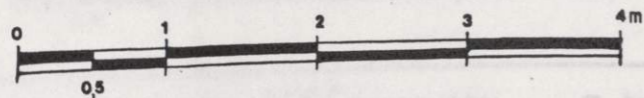
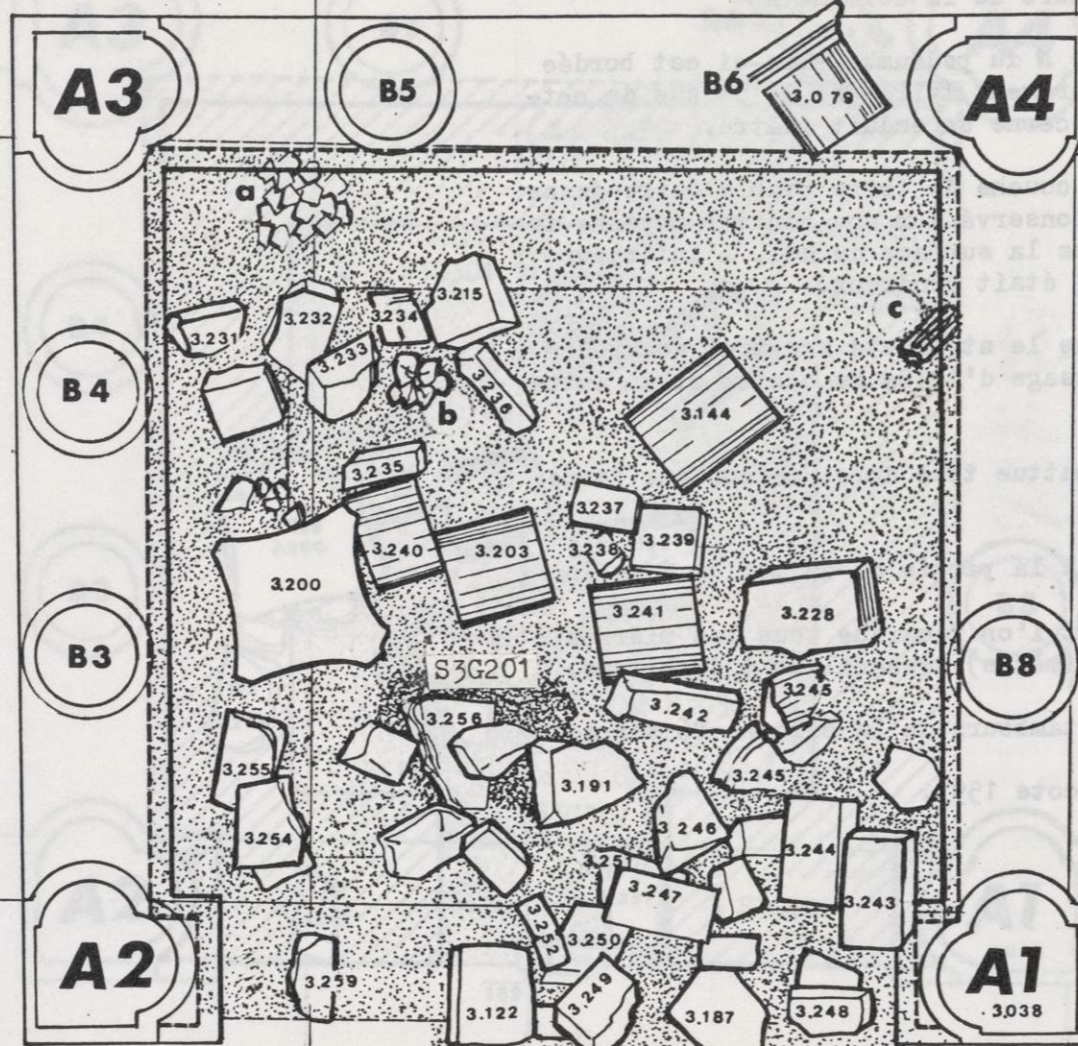
Relevé des cotes en altitude absolue.

n°	Altitude	Localisation	Observations.
137	702.29	CIV.68	(a)
138	.35	"	
139	.49	CIV.69	
140	.44	"	
141	.63	"	
142	.56	"	
143	701.98	"	
144	702.47	"	
145	.64	"	
146	.24	"	
147	.24	"	
148	.57	"	
149	.61	CIV.69,79	
150	.54	CIV.79	
151	.11	"	
152	.61	CIV.69,79	
153	.39	CIV.69	
154	.25	"	
155	.61	CIV.68	
156	.16	"	
157	701.97	CIV.78	
158	702.07	"	(b)

Inventaire des pierres

n°3.038, 3.079, 3.144, 3.200, 3.240, 3.241, 3.245, 3.255-259.





terre,
 poche de cendre,
 a enduit plâtré,
 b enduit plâtré avec graffiti,
 c frag. de colonnette cannelée en stuc

Relevé DH87 S3-06 Couches 2 (DH87 S3G2) et 3 (DH87 S3G3)

Ech.: 1/50°

Fouille jusqu'au niveau du sol sur lequel reposent les tambours de la colonne B6

Du N au S : Dégagement d'une banquette occupant tout le côté N du podium. Celle-ci est bordée au S par une rangée de pierres de petites dimensions grossièrement taillées. Le dessus de cette banquette est totalement défoncé mais par endroits on discerne un enduit plâtré. (S3G42)

Entre la banquette et le tambour de colonne 3.144, sous une couche de terre meuble beige-jaune un tannûr très bien construit, de 0,60m de diamètre était conservé sur une hauteur moyenne de 15cm. Sa base était à environ une dizaine de centimètres sous la surface du sol. L'intérieur était rempli de cendre très fine et dans son pourtour le sol était cendré.

La suite de la fouille fait apparaître que la banquette longe le stylobate sur tout son pourtour excepté au S. où elle s'interrompt pour laisser un passage d'1,50m au centre et un autre plus étroit au NE.

Les tambours de la colonne B6 reposent sur un sol de terre battue très dure, de couleur jaune, en pente vers le S. (S3G31)

De grandes poches de cendre et des traces d'incendie occupent la partie S. du podium dans la continuité de celle repérée en DH87 S3-05.

Sur la banquette S/E aussi il y a de fortes traces de feu et l'on remarque sous les pierres tombées une épaisse couche de matière noire (près d'un centimètre) ressemblant à du bitume.

Peu de tessons, mais significatifs puisque trouvés sous les tambours de la colonne B6 sur le sol. (S3G31)

Un anneau de fer a, lui, été trouvé contre la banquette SO (cote 159).

Photos.

121-27 à 31, 127-8 à 14, 131-32 à 35, 132-0 à 8.

Relevé des cotes en altitude absolue

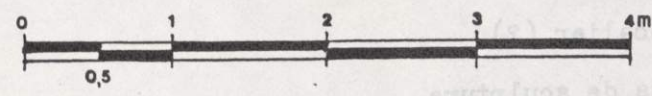
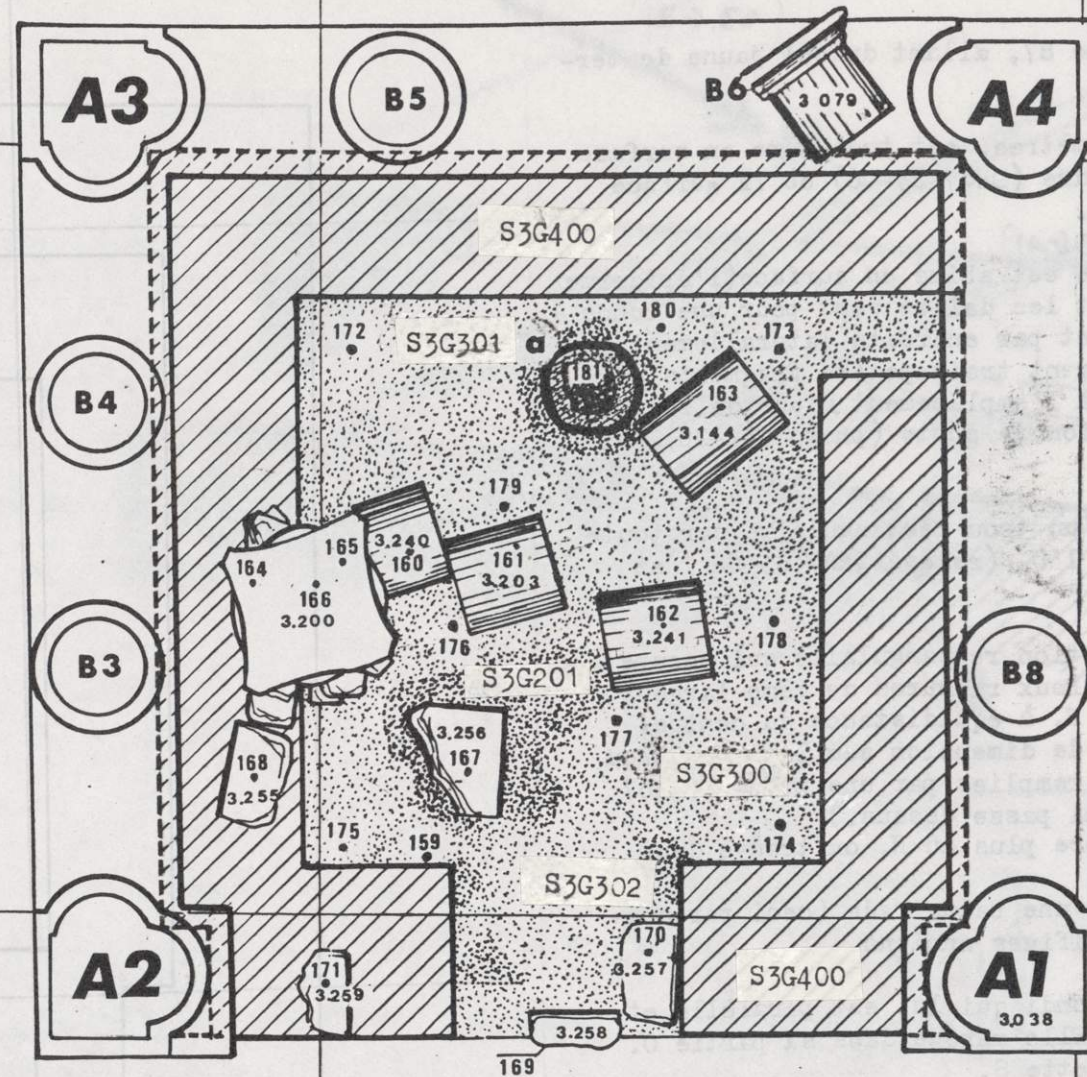
n°	Altitude	Localisation	Observations
159	701.87	CIV.69	anneau de fer
160	702.58	"	
161	.63	"	
162	.59	"	
163	.79	"	
164	703.13	CIV.68	
165	702.96	CIV.69	
166	703.05	"	
167	702.29	"	
168	.40	CIV.68	
169	.14	CIV.79	
170	.26	"	
171	.29	CIV.78/79	
172	.02	CIV.69	sol
173	.03	"	"
174	701.91	"	"
175	.99	"	"
176	702.00	"	"
177	701.92	"	"
178	.99	"	"
179	702.00	"	"
180	.06	"	"
181	701.92	"	fond du tannûr

Colonne B6

tambours : diamètre	0.65m
hauteur 3.144	0.89
3.241	0.80
3.203	0.70
3.240	0.49

Inventaire des pierres

n° 3.038, 3.079, 3.122, 3.144, 3.187, 3.200, 3.203, 3.215, 3.228, 3.231-252, 3.254-256, 3.259.



terre,
 poches de cendre,
 banquette,
 tannûr.

Couche 2 (DH87 S3G2)

Couche 3 (DH87 S3G3)

Relevé DH87 S3-06

Ech. 1/20°

5° et dernière phase de la fouille du podium de la campagne 87, allant du sol jaune de terre battue jusqu'au dallage initial du monument. (S3G51)

La couche de terre battue, épaisse d'une quinzaine de centimètres, est très dure en surface et en profondeur, excepté à l'emplacement des poches de cendre (DH87 S3-06) où la surface est plus meuble. Cette couche jaune ressemble à de l'argile.

Le dallage du podium sur lequel est construite la banquette est abimé en surface (l'épiderme de la pierre est comme éclaté et fissuré par un incendie) et les dalles sont pour une bonne partie disjointes en suivant l'inclinaison N-S du monument et par endroits latéralement. Sur ce dallage on n'a trouvé aucun objet, on remarque seulement trois petits fragments de pierres sculptées, un morceau d'enduit et dans l'angle NE, à l'emplacement d'une dalle manquante (h) un morceau de corniche du stylobate (g) en position de chute (photo 132-20), et à côté un petit fragment de colonne (f).

Pratiquement au centre du podium on voit une dalle percée d'un trou rectangulaire sur toute son épaisseur et de deux trous ronds très petits à l'E et à l'O (relevé DH87 S3-08 1 et photos 132-18 et 133-8)

A 0,50m au S. du trou central il y a une rainure E-O de section rectangulaire qui occupe toute la largeur du podium (la banquette est posée dessus). Deux rainures de même largeur mais moins profondes sont disposées à partir de celle-ci au N. à équidistance du centre. Dans la partie N. du monument on remarque deux trous carrés de dimension semblable au trou central mais de faible profondeur. Ces deux cavités étaient remplies par une pierre (DH87 S3-08 4) (sans doute pour assurer l'assise de la banquette qui passe dessus.) Toujours disposés symétriquement par rapport au centre, encore plus au N. on trouve deux autres trous carrés plus petits.

Cet ensemble rainure plus trous carrés devait servir à fixer une balustrade (ceci par analogie au mode de fixation des plaques de chancel dans les édifices anciens.

A 0,18m de cette rainure, au S. il y a une rigole à fond arrondi qui lui est parallèle et qui passe aussi sous la banquette à l'E et peut-être à l'O. Elle marque dans sa partie O. un retour vers le S. qui s'arrête brusquement avant la banquette S.

Dans la partie S du podium toujours disposés symétriquement de part et d'autre de l'axe central on trouve deux petites ouvertures circulaires communiquant avec les cryptes (dont seulement celle de l'O. a été fouillée). Le bord bisauté de l'ouverture laisse à penser qu'elles puissent être fermées par un bouchon de pierre (relevé DH87 S3-08 2,3).

L'enduit plâtré qui recouvrait la banquette n'est préservé que dans l'angle NO (b) (photo 133-11) partout ailleurs on le remarque à l'état pulvérulent (c)(d).

(a) Scellement au plâtre de la colonne B6 (épais. ≈ 0,10).

(b) Enduit plâtré de la banquette, lisse et bien conservé. S3G42

(c) Enduit plâtré de la banquette très détruit (pulvérulent).

(d) Enduit plâtré de la banquette ayant pratiquement disparu.

(e) trou accidentel communiquant avec la crypte O. S3G43

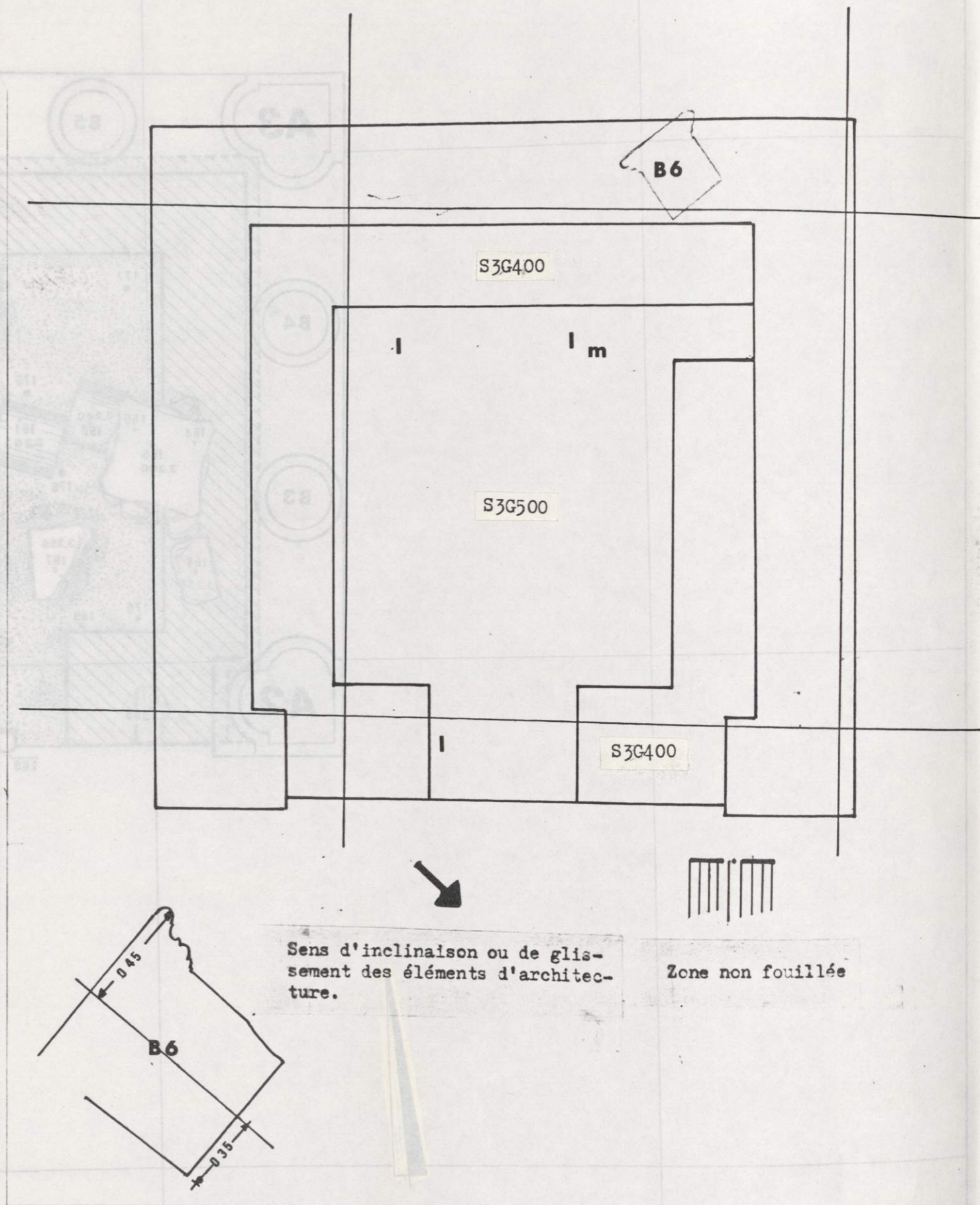
(f) fragment de tambour de colonne

(g) fragment de corniche du stylobate

(h) emplacement d'une dalle de pavement dans lequel est tombée la corniche (g)

(i) pierre introduite dans la rainure du chaînage en bois après disparition de celui-ci.

(j) corniche inférieure se situant au niveau du dallage.

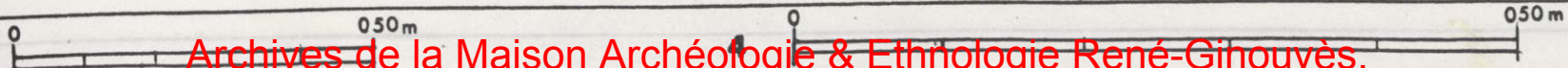
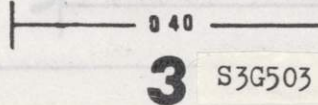
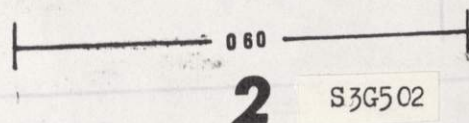
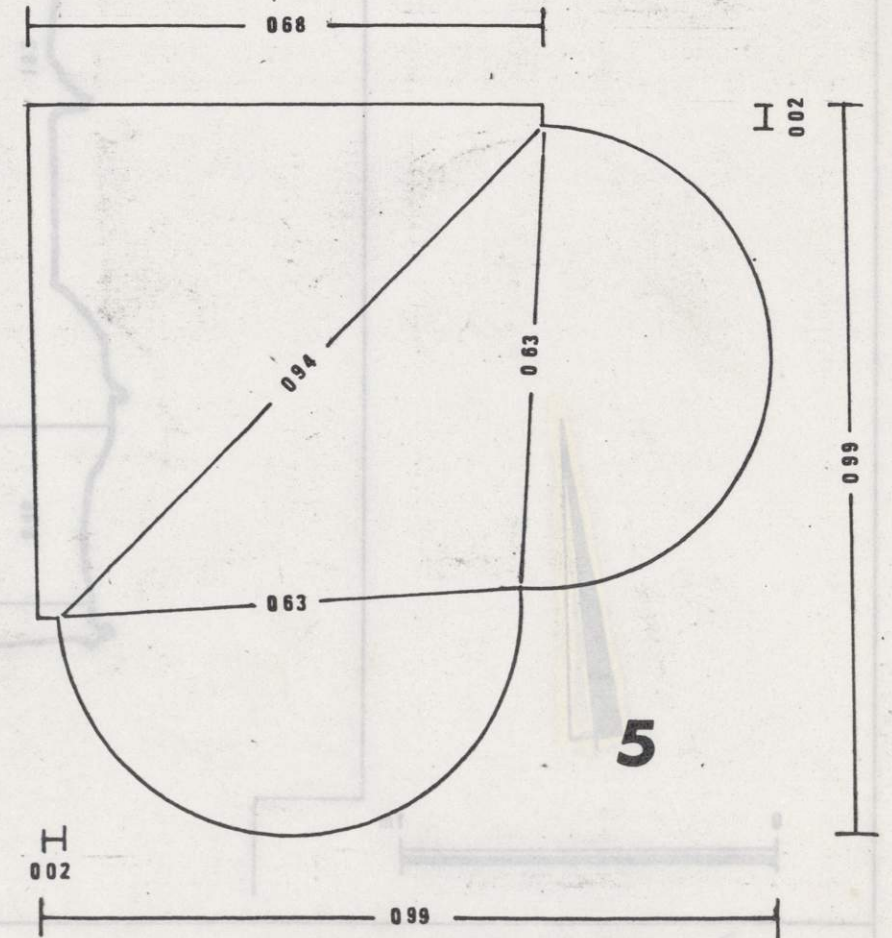
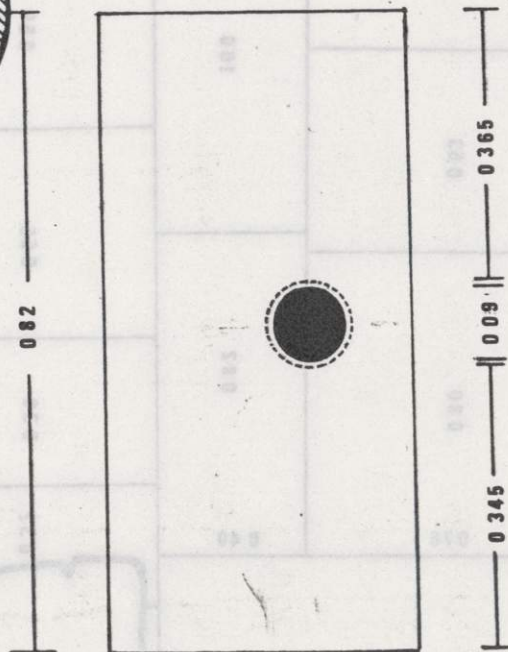
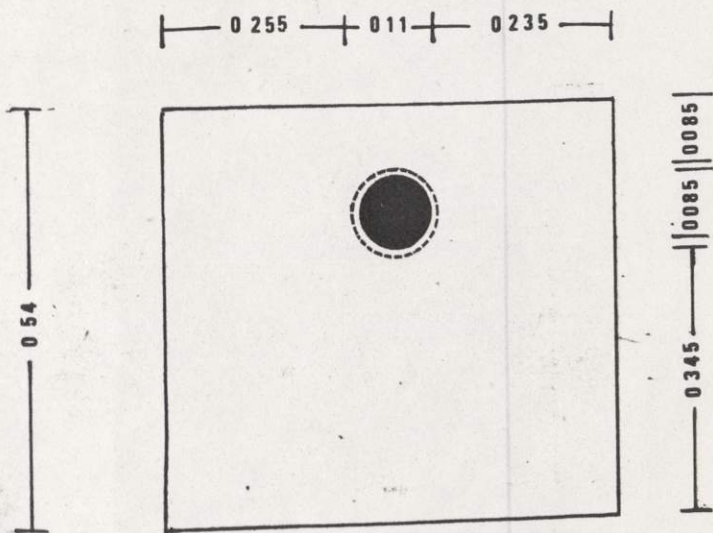
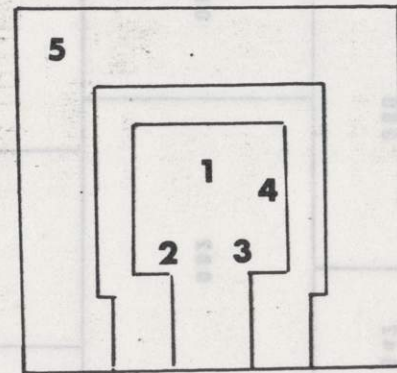
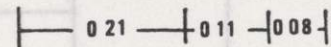
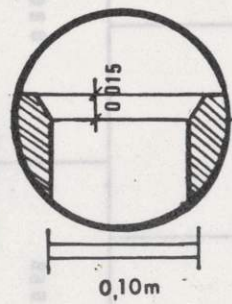
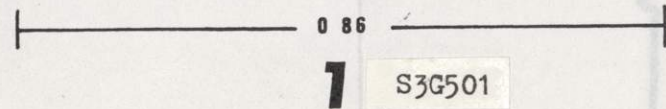
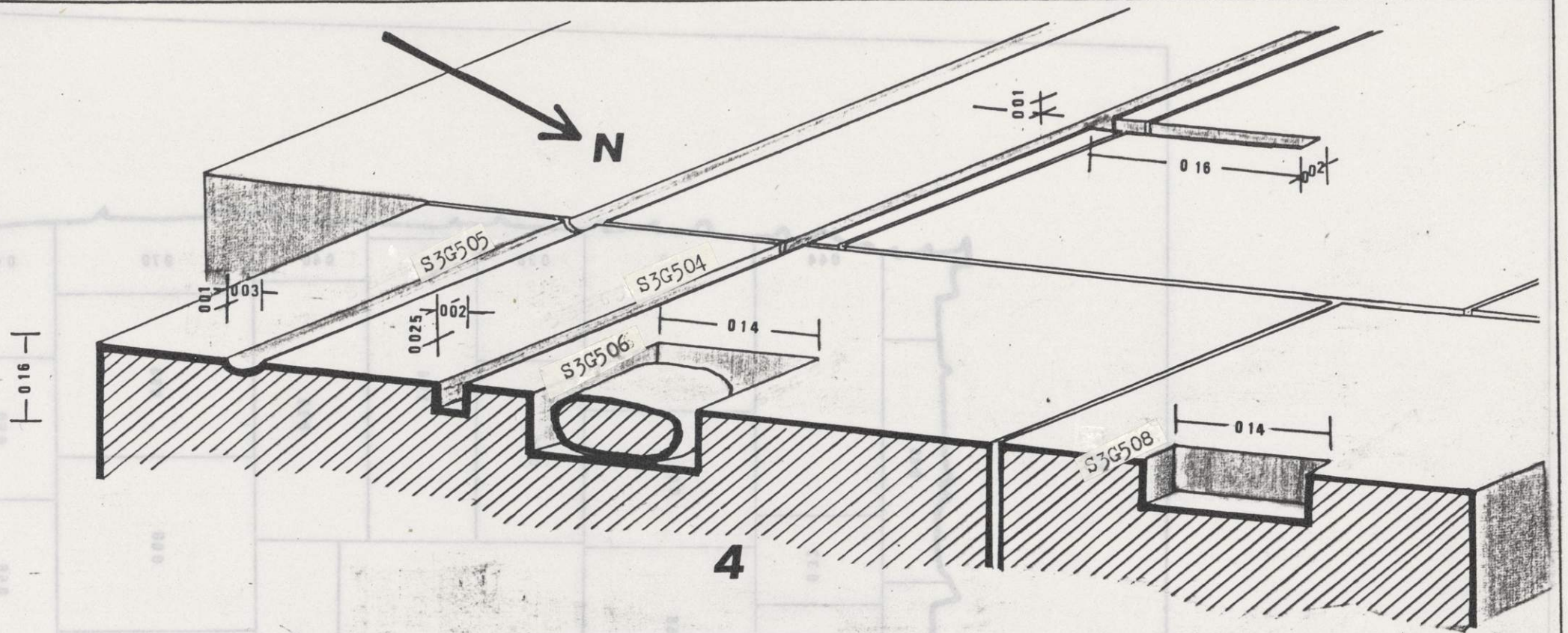
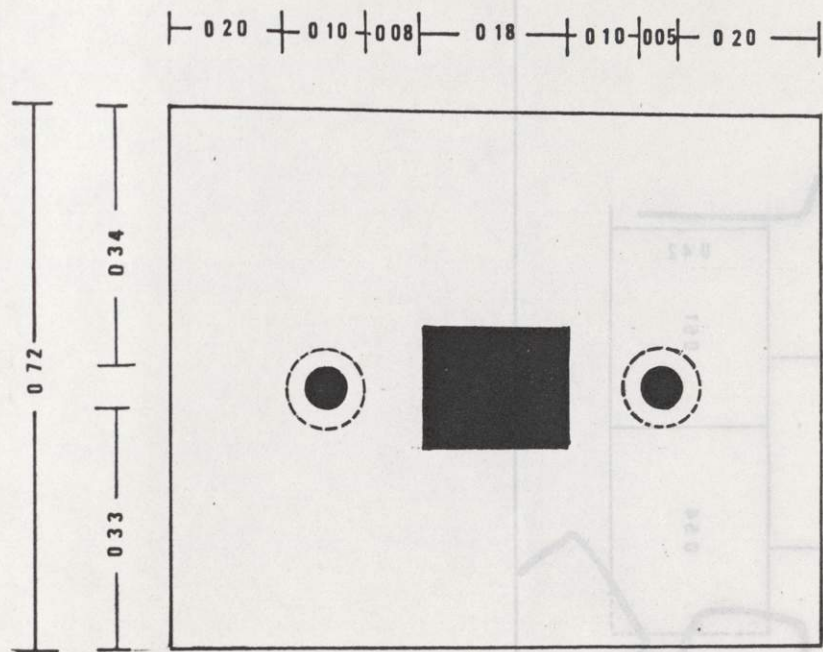


(k) blocage de l'escalier (?)

(l) petits fragments de sculpture

(m) morceau d'enduit

Photos



Archives de la Maison Archéologie & Ethnologie René-Gihouès.
 TOUS DROITS RESERVES. Reproduction strictement réservée à un usage privé.

Relevé DH87 S3-08

AC

5° et dernière phase de la construction du poêle...
re battus jusqu'au dallage...

La couche de terre...
et en profondeur...
est plus meuble. Cette couche...

Le dallage du poêle...
de la pierre est comble de la...

Pratiquement au centre...
aux épaisseurs et...

centres de faible profondeur...
53-08 4) (sans doute pour assurer l'évacuation de la...

Toujours disposés symétriquement par rapport au centre...
autres trous carrés plus petits.

Cet ensemble rainure plus trous carrés devant servir à la fixation...
logie au mode de fixation des plaques de chanvre.

À 0,30 m de cette rainure, et à 0,20 m des trous carrés, une...

qui passe aussi sous la banquette à 1/2 m du centre...
en retour vers le S. qui s'arrête brusquement à 0,20 m du centre.

Une la partie du plan toujours disposés symétriquement par rapport au centre...
qui est en fait une sorte de banquette circulaire percée de trous carrés.

Il s'agit d'un plan de 1,40 m de diamètre. Le bord de la banquette...
est percé de trous carrés à 0,20 m du centre.

Le plan est percé de trous carrés à 0,20 m du centre...
et de trous ronds à 0,40 m du centre.

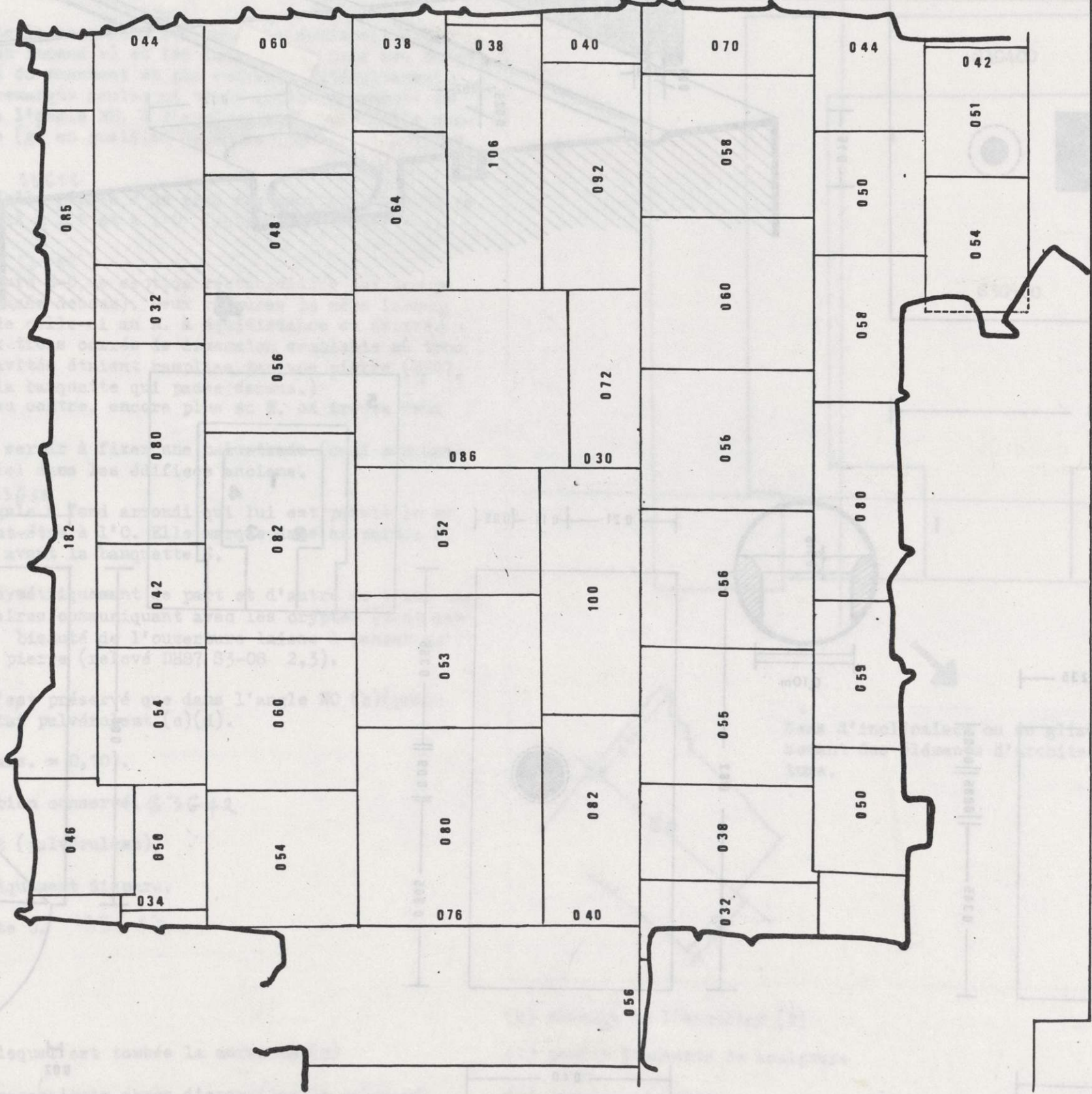
Le plan est percé de trous carrés à 0,20 m du centre...
et de trous ronds à 0,40 m du centre.

Le plan est percé de trous carrés à 0,20 m du centre...
et de trous ronds à 0,40 m du centre.

Le plan est percé de trous carrés à 0,20 m du centre...
et de trous ronds à 0,40 m du centre.

Le plan est percé de trous carrés à 0,20 m du centre...
et de trous ronds à 0,40 m du centre.

Le plan est percé de trous carrés à 0,20 m du centre...
et de trous ronds à 0,40 m du centre.



Partie dégagée du dallage S3G500